

STANLEY & ASSOCIATES  
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
115, Avenue Charles de Gaulle  
92085 NANTERRE-SUR-SEINE CEDEX

STANLEY  
Membre du réseau PricewaterhouseCoopers  
11, rue de Capitaine Guynemer  
92085 NANTERRE-SUR-SEINE CEDEX

## GRUPE FLO

### GRUPE FLO

Société Anonyme

Tour Manhattan

5/6 Place de l'Iris

92095 LA DEFENSE CEDEX

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En votre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société GROUPE FLO SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration en regard tenant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et d'assurer les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'évoquent de votre part les informations figurant dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'établissement et au traitement de l'information comptable et financière ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, ainsi que de vérifier qu'il ne nous appartient pas de constater de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'expertise professionnelle applicables en France.

## **I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## **II. Autres informations**

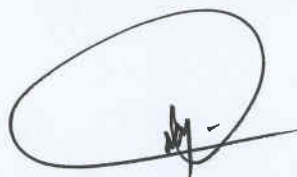
Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes,

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*



**Philippe SOUMAH**

**FIDAUDIT**

*Membre du réseau Fiducial*



**Jean-Pierre BOUTARD**